



Mairie de Villargondran

PROCES-VERBAL REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL MARDI 28 JUILLET 2025

PRÉSENTS : ROSSI Philippe, Maire, Pascal JAMEN, Gilles DURUISSEAU, Stephan BOIS, adjoints, Maurice CATTELAN, Grégory LAVARDA, Christiane MERLOZ, Michel SALLIERE, conseillers municipaux.

ABSENTS : Coralie COHENDET donne procuration à Pascal JAMEN, Carine JAUDOIN donne procuration à Gilles DURUISSEAU, Romain ROSSI donne procuration à Philippe ROSSI, Philippe ROSSAT.

Secrétaire de séance : Christiane MERLOZ

Date de convocation du Conseil municipal : 22/07/2025

1- Approbation du compte rendu du 19 juin 2025

Pas de remarque

Vote : 11 pour

2- Démission d'office d'un conseiller municipal - fixation du nombre d'adjoints – indemnités

Pour rappel et comme précisé par mail, Mme Aurore ASSIER a été recrutée comme adjoint administratif et sera en poste à compter du 6 octobre 2025.

En raison de cette nomination, et suivant le code électoral, les agents salariés communaux ne peuvent être élus au Conseil Municipal de la commune qui les emploie.

C'est ainsi que par arrêté en du 11 juillet, la Préfète l'a déclarée démissionnaire d'office de son mandat de conseillère municipale et de ses fonctions d'adjointe au Maire.

Le Conseil Municipal doit donc dans un délai de 15 jours décider soit d'une modification d'adjoints, soit de l'élection d'un nouvel adjoint.

Au vu du temps restant à courir jusqu'aux prochaines élections municipales, il est proposé de rester à 3 adjoints.

Vote : 11 pour

Indemnités

Il est proposé de maintenir les mêmes indemnités telles que fixées en début de mandat, soit 10.7 % en rapport avec une population comprise entre 500 et 999 habitants.

Vote : 11 pour

Le tableau du Conseil Municipal est mis à jour au 28 juillet 2025.

3- 3CMA convention de prestations de service et d'assistance à intervenir

Monsieur le Maire rappelle l'existence de Services communs au sein de la Communauté de Communes disposant de compétences spécifiques, dont le service Aménagements Etudes Projets.

Ces services peuvent intervenir dans le cadre de leur mission en assistance aux communes membres de l'intercommunalité.

C'est ainsi que notre commune souhaite recourir aux services de la 3CMA, pour une assistance externe dans le cadre de procédures de mise en sécurité, pour une maison menaçant ruine et à la demande des propriétaires.

La 3CMA rédigera ainsi un diagnostic technique du bâtiment, et assurera le suivi de la procédure.

La prestation sera facturée à la commune.

Pour ce faire, une convention doit être signée entre la 3CMA et la commune.

Vote : 11 pour

4- Comptes rendus de commissions

Gilles DURUISSEAU

Au niveau des finances, 2 nouvelles subventions nous sont attribuées par la Région,

- 13280 € pour la réfection de la maison de vigne
- 30432 € pour le stade de football

Pascal JAMEN

La fête du pays du 23 août est en cours de préparation.

Musée : une veste de déporté nous a été remise. Une vitrine sera mise en place pour la mettre en valeur.

Stephan BOIS

- Le stade de football avance, la fin des travaux est prévue fin août.
- Padel : le matériel a été livré, en attente de l'entreprise.
- Réservoir : l'armoire de télégestion a été installée, reste les réglages et la mise en service, bel outil de travail et de suivi.
- La Chapelle, il reste l'électricité à réaliser.
- Maison de la vigne : les finitions et aménagements intérieurs se feront cet hiver.

5- Informations et questions diverses

- Les trottoirs et la route ont été goudronnés à partir du pôle culturel. Le nettoyage n'a pas été effectué et Monsieur le Maire a pris contact avec l'entreprise pour que le nécessaire soit fait. Un banc sera mis en place devant le pôle.
- Suite à l'appel pour le poste d'accompagnant à la cantine, une seule personne a répondu et sera convoquée pour un entretien.
- Lecture du courrier de Monsieur Philippe ROSSAT, qui nous informe du transfert de son exploitation agricole à son fils Nans.

Affaissement sur la rue du Cochard, le nécessaire va être fait. Cette route étant communale, les travaux n'ont pas pu être réalisés par l'entreprise qui est intervenue sur la RD.

Fin de séance : 19 h.30

Le Maire,
Philippe ROSSI

